

# Communauté de Communes Coeur de Garonne

## *Compétences*

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Coeur de Garonne remplace les Communautés de Communes du Savès, du Fousseret et de Cazères. Au 1er janvier 2018 elle exercera, en lieu et place des Communes membres, diverses compétences.

Retrouvez tous les services proposés par la Communauté de Communes Coeur de Garonne sur le site Internet de la 3CG en cliquant sur ce lien : [www.coeurdegaronne.fr](http://www.coeurdegaronne.fr)

Les services proposés par la 3CG :

- \* Action sociale et services à la personne
- \* Enfance et jeunesse
- \* Urbanisme
- \* Environnement (collecte des déchets...)
- \* Culture et tourisme